

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTE  
MENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

**NOMBRE DE MEMBRES**

afférents qui ont pris  
au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération

Séance du 29 juin 2017

-----15-----15-----9-----

L'an deux mille dix sept-----

et le 29 juin-

Date de  
convocation

23/06/2017

Date  
d'affichage  
23/06/2017

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette  
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mmes CUZACQ Geneviève,  
FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre,  
LANSMANT Sébastien, Mme MONDIN-SEAILLES Christiane M. CASTAY  
Jean-Marc.

Excusés : Mmes CARRERE Amandine, M. CABANNES Pierre, M. LABEYRIE  
Nicolas, Mmes PLOQUIN Cécile, DESPAX Nelly.  
Absente : Mme DAL BEN Carine.

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

**Objet de la Délibération**

*Demande mise à disposition du local du Judo au Comité des Fêtes*

M. CASTAY Jean-Marc quitte la séance

Les Présidents du Comité des Fêtes, MMs Jean-Marc CASTAY et René DE WIT ont demandé la  
possibilité d'utiliser l'ancienne salle du Judo au-dessus du chai Cassaigneau afin d'y entreposer tout  
le matériel du Comité des Fêtes et de s'y réunir.

La salle utilisée à la Mairie depuis de nombreuses années s'avère trop petite et inadaptée pour les  
réunions.

Le Conseil Municipal,

Oùï les explications de M. le Maire ,

- Accepte la mise à disposition de l'ancienne salle du Judo au Comité des Fêtes,
- Autorise M. le Maire à signer la convention à conclure fixant les conditions d'utilisation de cette salle avec les Présidents du Comité des Fêtes.

Fait à MONTREAL le 29 juin 2017.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.